

### **Annexe 3 : Mesures de sobriété :**

#### ***-Modification des horaires d'éclairage du parking :***

Le matin du Lundi au Vendredi, allumage de l'éclairage à partir de 5h00

Le samedi et Dimanche à partir de 7h00.

Pour le soir, les horaires ci-dessous sont mis en place :

Du Lundi au Jeudi jusqu'à 21h00.

Le Vendredi jusqu'à 21h30

Le Samedi et Dimanche jusqu'à 20h00

#### **-Test d'un nouveau protocole de nettoyage**

Utilisation du lavage mécanique pour diminuer la consommation d'eau et de produits sur le centre.

#### **-Eclairage des espaces aquatiques**

Eclairage des espaces avec les subaquatiques en LED à la place des projecteurs des plages pour diminuer les consommations électriques.